

Pour le développement d'hébergements durables en faveur des personnes usagères de drogues

Prise de position du 18 mars 2015

L'association Première ligne réaffirme la nécessité de logements adaptés pour les personnes usagères de drogues.

Elle demande :

- Une politique publique concertée pour du logement en faveur des personnes en situation de précarité, dont fait partie un certain nombre de personnes usagères de drogues,
- Des logements stables et durables, tenant compte de la consommation active de produits psychotropes,
- La mise à disposition de moyens financiers et humains pour un encadrement adapté à ce type de logement.

Pour ce faire, l'association Première ligne souhaite prendre part aux réflexions qui doivent être initiées par les autorités.

Un logement avant tout

Avant toute démarche de réhabilitation, le logement prime, quelle que soit la situation d'une personne précarisée. Peut-on se projeter dans un avenir, même proche, penser à ses rendez-vous de traitement ou avec son assistant social si l'on sait où dormir chaque soir ?

A Genève, le manque de logements touche un large public, la crise du logement prêterite de manière durable les plus démunis. Donner un habitat, digne et correct, revient à réfléchir à la place que la société doit leur conférer, à leur droit de citoyen, leur «droit de cité». Il est en effet difficile de travailler sur une politique de santé globale lorsqu'un simple statut inhibe le «droit de cité» de la personne, son droit d'exister dans la société, d'y avoir une place. Une place dans une cave, une chaufferie d'immeuble ou dans un coin d'un parc public ne relève pas du droit à un logement décent que toute personne peut revendiquer.

Pour autant, les logements que nous demandons doivent être adaptés au public qui en a besoin. Pour les personnes usagères de drogues, il est possible de mettre en place des mesures de réduction des risques concrètes qui ont fait leurs preuves et qui permettront aux bénéficiaires de dormir en toute quiétude. En effet, cette population a souvent besoin de consommer durant la soirée, avant de dormir; certains ayant pris l'habitude de consommer pour se sentir en meilleure sécurité ou, plus simplement, pour réussir à supporter ces conditions de vie très précaires.

La question des chiens doit être aussi traitée, les animaux représentant pour la plupart des personnes usagères de drogues un compagnon «d'infortune», une protection. Ainsi, des supports doivent être développés afin d'accueillir ces compagnons à quatre pattes dans de bonnes conditions.

Des expériences ont été menées dans d'autres pays qui ont démontré qu'il est possible de créer des hébergements destinés aux personnes usagères de drogues, sans qu'il y ait des problèmes particuliers relatifs aux risques d'overdose ou autres désagréments liés à la consommation. Le concept «le logement d'abord» (Homes First) a été développé en Amérique du Nord pour les personnes précarisées. Nous devons nous appuyer sur ces expériences afin de mettre en place à Genève des solutions adéquates qui fonctionneront à long terme.

Offrir des logements durables, c'est donner les moyens aux personnes usagères de drogues de prendre soin de leur santé.